Commune de Veytaux

Pour la rentrée 2022, la Municipalité de Veytaux est à la recherche d'un.e

Apprenti.e agent.e d'exploitation, service voirie

Vous êtes motivé.e, communicatif.ve, apte à travailler en équipe, interressé.e par l'entretien et le nettoyage du domaine public, attiré.e par les travaux en plein air et ayant une bonne résistance physique ?

Alors, n'hésitez pas à postuler et envoyez-nous votre candidature complète :

- lettre de motivation manuscrite, contresignée par le représentant légal ;
- curriculum vitae, avec photo récente ;
- bulletins scolaires des 2 dernières années ;
- copie d'éventuels attestations et certificats de travail ;
- copie d'une pièce d'identité ou du livret C pour les étrangers.

Municipalité de Veytaux Postulation « apprentissage d'agent d'exploitation » Rue du They 1 1820 Veytaux

Entrée en fonction: 1er août 2022

Lieu d'emploi : Veytaux

Durée de la formation : 3 ans

Délai de postulation : Dès maintenant, jusqu'au **31 octobre 2021** dernier délai.

Pour de plus amples renseignements, M. Albin Masson, Chef du service de la voirie et des espaces verts, se tient à votre disposition au 079 449 58 59.

Il ne sera répondu qu'aux dossiers complets.

La Municipalité

Veytaux, le 13 septembre 2021